

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 25/11/2024 - 10867 - 2016 B 00085 - 817 876 733 - 2CMS

**DÉPOSÉ LE**  
22 NOV. 2024  
Tribunal de Commerce de Compiègne  
N°  
Le Greffier 10867



**2CMS**

37 Rue de la République

60810 VILLERS-SAINT-FRAMBOURG

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

Présenté en Euros

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

*certifié conforme à l'original*

RECEIVED  
JAN 10 1964  
U.S. AIR FORCE  
OFFICE OF THE  
SECRETARY OF THE AIR FORCE  
WASHINGTON, D.C.

**BILAN ACTIF**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	12 000	12 000				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	41 709	14 327	27 382	3,66	6 814	0,93
Autres immobilisations corporelles	88 063	63 394	24 670	3,30	25 032	3,41
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	50 096		50 096	6,69	101 396	13,82
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 499		3 499	0,47	199	0,03
<b>TOTAL (I)</b>	<b>195 368</b>	<b>89 721</b>	<b>105 647</b>	<b>14,11</b>	<b>133 441</b>	<b>18,19</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	312 181		312 181	41,70	184 952	25,21
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	303		303	0,04		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 745		8 745	1,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 901		29 901	3,99	30 242	4,12
. Autres	228 049		228 049	30,46	10 000	1,36
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	62 480		62 480	8,35	374 567	51,05
Charges constatées d'avance	1 382		1 382	0,18	561	0,08
<b>TOTAL (II)</b>	<b>643 041</b>		<b>643 041</b>	<b>85,89</b>	<b>600 322</b>	<b>81,81</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>838 409</b>	<b>89 721</b>	<b>748 688</b>	<b>100,00</b>	<b>733 763</b>	<b>100,00</b>

**BILAN PASSIF**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 12 000 )	12 000	1,60	12 000	1,64
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation	1 200	0,16	1 200	0,16
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	389 646	52,04	275 602	37,56
Autres réserves				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>89 188</b>	<b>11,91</b>	<b>114 045</b>	<b>15,54</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>TOTAL(I)</b>	<b>492 034</b>	<b>402 846</b>	<b>54,90</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	<b>TOTAL(II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	46 447	6,20	13 192	1,80
Provisions pour charges				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>46 447</b>	<b>13 192</b>	<b>1,80</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	16 740	2,24	22 513	3,07
. Découverts, concours bancaires	494	0,07	391	0,05
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	3 008	0,40	2 820	0,38
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	148 457	19,83	198 245	27,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	14 011	1,87	35 263	4,81
. Organismes sociaux	1 510	0,20	12 027	1,64
. Etat, impôts sur les bénéfices			25 789	3,51
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 586	3,42	20 103	2,74
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	401	0,05	573	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL(IV)</b>	<b>210 206</b>	<b>317 725</b>	<b>43,30</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>748 688</b>	<b>100,00</b>	<b>733 763</b>	<b>100,00</b>

**SARL 2CMS**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 12 000 €**  
**Siège Social : 37 rue de la République 60810 VILLERS SAINT FRAMBOURG**  
**817 876 733 RCS COMPIEGNE**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 30 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 30 septembre  
À neuf heures

Au siège social,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée **2CMS** au capital de 12 000 € divisé en 1200 parts sociales de 10.00 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation verbale de la Gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.  
Sont présents :

Monsieur Amaury LECLERE, titulaire de.....	599 parts sociales
Monsieur Romain LECLERE, titulaire de.....	599 parts sociales
Monsieur Gérard ROGUE, titulaire de.....	1 part sociale
Monsieur Kévin VILLION, titulaire de.....	1 part sociale

Seuls associés de la Société et représentant la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La réunion est présidée par **Monsieur Amaury LECLERE**, cogérant associé.

Le Gérant rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

*AL*      *BR*      *KV*  
*RL*

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Gérant présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Gérant déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 89 188 euros qu'il conviendrait d'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

AL BR KV  
RL

### TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

**Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents.**

### QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à Messieurs Amaury LECLERE et Romain LECLERE, qui s'est élevée à un montant de soixante mille euros (60 000 €) auquel s'ajoute une prime d'un montant de quinze mille euros (15 000 €) par gérant.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération de chaque gérant.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

A. Leclere

B. G. Rogue

R. Leclere

PO K. VILLION

AL  
BR  
RL  
KV

**SARL 2CMS**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 12 000 €**  
**Siège Social : 37 rue de la République 60810 VILLERS SAINT FRAMBOURG**  
**817 876 733 RCS COMPIEGNE**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE PRESENTE A**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 30 septembre 2024**

Cher Associé,

Nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	<u>31-mars-24</u>	<u>31-mars-23</u>
Chiffre d'Affaires	1 339 129 €	925 770 €
Résultat d'Exploitation	113 630 €	142 303 €
Résultat Financier	1 589 €	1 858 €
Résultat Exceptionnel	0 €	4 600 €
<b>Résultat Net</b>	<b>89 188 €</b>	<b>114 045 €</b>

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.


Nous constatons une augmentation de notre chiffre d'affaires en 2023 - 2024, et nous sommes satisfaits de la bonne prise en compte du marché. Notre résultat comptable est tout à fait favorable.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'exercice 2024-2025 s'annonce prometteur.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler.

 RL

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 89 188 euros qu'il conviendrait d'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 492 034 euros.

### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

### GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

#### Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Les cogérants

*A. Leclerc*



*R. Declerc*



*AL RL*

**SARL 2CMS**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 12 000 €**  
**Siège Social : 37 rue de la République 60810 VILLERS SAINT FRAMBOURG**  
**817 876 733 RCS COMPIEGNE**

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE**  
**PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 30 septembre 2024**

Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Au titre de l'exercice écoulé sont intervenues les conventions suivantes :

- Montant du local loué à la SARL 2CMS par Monsieur Amaury LECLERE au titre de l'exercice 2023/2024 : 4 650 euros.
- Monsieur Amaury LECLERE dispose d'un compte courant d'associé qui s'élevait à la somme de 1 646 euros au 31 mars 2024.
- Monsieur Romain LECLERE dispose d'un compte courant d'associé qui s'élevait à la somme de 1 361 euros au 31 mars 2024.

Vous voudrez bien ratifier l'ensemble de ces conventions.

LA GERANCE

*A. Leclère*  
*R. Leclère*

**2CMS**

37 Rue de la République

60810 VILLERS-SAINT-FRAMBOURG

**ANNEXES**

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

*Certifié conforme à  
l'original*



**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/03/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 748 688,11 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 89 187,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/10/2024 par le dirigeant.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 195 368 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 000			12 000
Immobilisations corporelles	98 612	31 160		129 772
Immobilisations financières	101 595	52 000	100 000	53 595
<b>TOTAL</b>	<b>212 207</b>	<b>83 160</b>	<b>100 000</b>	<b>195 368</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 89 721 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 000			12 000
Immobilisations corporelles	66 766	10 954		77 721
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>78 766</b>	<b>10 954</b>		<b>89 721</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	12 000	12 000	0	3 ans
Materiel industriel	41 709	14 327	27 382	de 5 à 7 ans
Install. gene. agenc. amenag. div	3 088	994	2 094	6 ans
Materiel de transport	68 102	49 645	18 458	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	16 873	12 755	4 118	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>141 772</b>	<b>89 721</b>	<b>52 052</b>	

**3.2 - Etat des créances = 584 061 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 499		3 499
Actif circulant & charges d'avance	580 562	580 562	
<b>TOTAL</b>	<b>584 061</b>	<b>580 562</b>	<b>3 499</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 141 642 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	140 542
Autres créances	
Disponibilités	1 100
<b>TOTAL</b>	<b>141 642</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 1 382 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Capital social = 12 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1200	10,00	12 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1200	10,00	12 000

**4.2 - Provisions = 46 447 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	13 192	46 447	13 192		46 447
TOTAL	13 192	46 447	13 192		46 447

**4.3 - Etat des dettes = 210 206 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	17 235	6 026	11 209	
Dettes financières diverses	3 008	3 008		
Fournisseurs	148 457	148 457		
Dettes fiscales & sociales	41 507	41 507		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	210 206	198 998	11 209	

**4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 13 633 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	494
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	13 138
Autres dettes	
TOTAL	13 633

**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 141 642 E**

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		140 542
	Clients factures a etablr( 418100 )	140 542
Disponibilités :		1 100
	Interets courus a recevoir( 518700 )	1 100
	<b>TOTAL</b>	<b>141 642</b>

**8.2 - Charges constatées d'avance = 1 382 E**

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d'avance( 486000 )	1 382
	<b>TOTAL</b>	<b>1 382</b>

**8.3 - Charges à payer = 13 633 E**

Charges à payer		Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :		494
	Interets courus a payer( 518600 )	494
Dettes fiscales et sociales :		13 138
	Dettes provisio. pour congés payes( 428200 )	914
	Autres charges a payer( 428600 )	11 663
	Charges sociales sur congés payes( 438200 )	199
	Autres charges a payer( 448600 )	362
	<b>TOTAL</b>	<b>13 633</b>

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Des comptes annuels présenté en Euro

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet CECG, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2CMS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	748 688
Chiffre d'affaires hors taxes	1 339 129
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	89 188

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CECG  
Fait à VINEUIL ST FIRMIN

le 30/09/2024